



COMMISSION EUROPÉENNE
DG Emploi, affaires sociales et inclusion

Législation sociale et de l'emploi, dialogue social
Dialogue social, relations industrielles

le 30 novembre 2011

**PROJET DE COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU 28 NOVEMBRE 2011
DU COMITE DU DIALOGUE SOCIAL SECTORIEL POUR LA TANNERIE ET LE CUIR**

Présents:

Représentants des syndicats:

1. M^{me} Paula Alves (ES), FITAG-UGT
2. M. Claudio Belloni (IT), FEMCA
3. M. Joël Gallice (FR), Fédé. CGT THC
4. M. Michel Holger (DE), IGBCE
5. M. Gerald Kreuzer (AT), Pro-Ge
6. M. Michal Menes (PL), FNS 7281
7. M. Luc Triangle, (EU) FSE:THC,
8. M. Lajos Zöldi (HU), BDSZ

Représentants des employeurs:

1. M. Josep Ballbé (ES), CEC-FECUR
2. M^{me} Maurizia Contu (IT), UNIC
3. M^{me} Rachel Garwood (UK), UKLF
4. M. Gustavo Gonzalez-Quijano (EU), COTANCE
5. M. András Kocsis (HU), BCE
6. M. Paul Pearson (UK), UKLF
7. M. Serge Ramière (FR), FFTM
8. M. Reinhard Schneider (DE) VDL

Observateurs:

M^{me} Andrea Husen (EU) FEM/EMF
M^{me} Lidia Luca, (EU) Shipbuilding Employers'
M. Mike Moser (UK), IFTF
M. Peter Beckett (EU) IFTF

Commission européenne

DG Emploi, affaires sociales et inclusion:

M^{me} Nataša Kokić
M. Norbert Schöbel

DG Entreprises et industrie:

M. Laszlo Kojnok
M. Jean-François Aguinaga

1. Législation sur l'étiquetage des textiles - état des lieux - exposé de M. Jean-François Aguinaga, chef d'unité, DG Entreprises et industrie

M. Aguinaga (Commission européenne) présente un exposé sur la législation relative à l'étiquetage des textiles (voir la présentation PowerPoint jointe), qui est suivi par un débat.

M. Joël Gallice (France) demande des précisions concernant le lancement d'une nouvelle étude sur la réglementation du cuir et des produits en cuir. M. Aguinaga explique qu'un premier projet de cette étude sera disponible au début de l'année prochaine afin de permettre d'identifier les problèmes éventuels. À son avis, il est essentiel de tenir compte des intérêts des consommateurs et des travailleurs. En réponse à une question de M. Gonzalez Quijano, il explique que les parties prenantes n'interviendront que pour la présentation du projet final de rapport.

Concernant la question de la marginalisation de l'industrie du cuir dans l'étude sur les industries de la mode, il explique que la déclaration écrite de la Cotance sera examinée et que les consultants devront appliquer la même approche pour les industries du cuir et du textile.

M. Luc Triangle (FSE-THC) déclare que l'étude sur les allergies sera d'une grande importance pour le nouveau projet «Online risk assessment tool for health and safety at work» (Outil d'évaluation des risques en ligne pour la santé et la sécurité au travail). Il souligne également la nécessité de faire participer les partenaires sociaux à l'étude sur la compétitivité de la mode.

Conclusion: la nouvelle étude sur l'étiquetage visera à déterminer les problèmes rencontrés dans l'industrie de la tannerie et du cuir. L'étude sur les allergies porte seulement sur l'industrie textile. En ce qui concerne l'étude sur l'industrie de la mode, les consultants devront adopter la même approche pour l'industrie du textile et de la tannerie. Les partenaires sociaux seront, si besoin est, mis en contact avec la responsable de l'étude sur les allergies à la DG ENTR (M^{me} Eva Patricia Hualde Grasa).

2. Approbation du compte rendu et de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour de la réunion est adopté moyennant quelques modifications mineures. Le projet de compte rendu de la dernière réunion sera approuvé à la prochaine réunion une fois reçue la traduction en français.

M. Norbert Schöbel (DG EMPL) présente sommairement le contenu du programme de travail de la Commission. Une présentation plus complète, qui comprendra des points sur les consultations éventuelles des partenaires sociaux et les futures évaluations d'impact, aura lieu lors de la prochaine réunion du CDSS. Il souligne que la Croatie signera le traité d'adhésion le 9 décembre et qu'à partir de cette date, les partenaires sociaux de la Croatie pourront participer activement aux réunions des comités du dialogue social. Par conséquent, les partenaires sociaux sont encouragés à inviter leurs homologues croates; cependant, les procédures budgétaires doivent encore faire l'objet d'informations complémentaires.

M. Gonzalez-Quijano souhaite la bienvenue aux nouveaux homologues de la Cotance à la Commission et au comité du dialogue social. M. Jean François Aguinaga, nouveau chef d'unité en charge du secteur du cuir (Industries de la mode) remplace M. Girao. M. Luc Triangle est le nouveau secrétaire général de la FSE:THC. La nouvelle présidente est Nataša Kokić (DG EMPL).

3. «Le dialogue social et l'action conjointe en soutien d'un secteur en crise ou en période de mutation» - Présentation d'Andrea Husen, conseiller spécial à la Fédération européenne des métallurgistes

M^{me} Andrea Husen et M^{me} Lidia Luca présentent le secteur de la construction navale (voir la présentation PowerPoint).

Durant la discussion, M. Luc Triangle insiste sur l'existence de relations intéressantes avec le secteur de la tannerie et du cuir. Il serait utile, à son avis, d'organiser des actions conjointes à l'avenir car les problèmes affrontés par ces deux secteurs sont à peu près les mêmes. M. Gonzalez Quijano souligne les bonnes relations du secteur de la construction navale avec le Parlement européen, qui représente un bon exemple à suivre pour l'industrie de la tannerie et du cuir. En ce qui concerne les aides d'État, des actions conjointes pourraient être prises en considération.

Conclusions: des actions conjointes pourraient être envisagées à l'avenir avec le secteur de la construction navale. Le secteur de la tannerie et du cuir devrait entretenir des relations plus étroites avec le Parlement européen.

4. Évaluation du code de conduite et de sa révision

La présentation PowerPoint est jointe.

M. Gonzalez Quijano explique la structure, les principales caractéristiques et le développement du code de conduite. Le premier a été signé entre la FSE et l'industrie de la chaussure et porte principalement sur le travail des enfants, qui est un problème grave. Il a été suivi par un code de conduite entre la FSE et Euratex. Le troisième est le code de conduite FSE:THC avec la Cotance, qui date de 2000. C'est le plus complet et le plus rigoureux de tous les secteurs. Les États membres l'appliquent dans leurs conventions collectives, ce qui signifie qu'il forme une partie du dialogue social dans laquelle les organisations d'employeurs s'engagent, avec les syndicats, à respecter un certain nombre de règles.

Le code de conduite est disponible sur le site spécial suivant: http://www.euroleather.com/index.php?option=com_content&view=article&id=56&Itemid=78. Il a été diffusé par internet et a fait l'objet de campagnes de publicité dans les nouveaux et les anciens États membres. L'adhésion à la Cotance entraîne l'acceptation des conditions qu'il établit. Elle est obligatoire et garantit son application uniforme dans toutes les associations membres.

M^{me} Maurizia Contu (UNIC) présente l'expérience italienne. En réponse à une question de Luc Triangle (FSE:THC), elle explique que l'application du code est assurée au moyen d'une séance de formation et de la désignation d'une personne de référence dans les entreprises. En outre, son application fait l'objet d'inspections effectuées par des tiers.

M. Gonzalez-Quijano souligne que les travailleurs doivent avoir conscience de ce code car il fait partie de la convention collective.

Conclusions: les travailleurs doivent avoir conscience de ce code, notamment dans les pays où il fait partie de la convention collective.

Il est prévu d'inviter à la prochaine réunion un conférencier académique possédant une formation en économie qui pourra exposer les toutes dernières nouveautés concernant les codes de conduite et pratiques appliqués dans le cadre d'autres conventions. C'est seulement après un tel exposé qu'un échange de vues pourra être lancé au sein du comité du dialogue social concernant une révision éventuelle du code de conduite.

5. Adoption du programme de travail 2012

M. Gonzalez Quijano (Cotance) présente le programme de travail 2012. De nouveaux problèmes sont apparus, dont l'inclusion de l'industrie du cuir parmi les industries de base

3

dans l'étude sur la mode. Il souligne l'importance de l'agenda social et du Conseil européen sur les compétences. Cette année, l'échec a concerné la création du projet de formation: le projet Leonardo concernant leur secteur. Il pourra être présenté quand le projet de Conseil européen sur les compétences aura atteint un certain stade.

M. Luc Triangle (FSE:THC) se félicite du consensus sur l'interprétation des questions importantes du programme de travail. Il propose d'ajouter un point au chapitre social – comment gérer la restructuration au niveau sectoriel. Il souligne l'importance du Conseil européen sur les compétences qui sera établi le 6 décembre.

Conclusions: accord concernant le programme de travail avec l'ajout proposé par la FSE:THC d'un point supplémentaire au chapitre social – comment gérer la restructuration au niveau sectoriel.

6. Affaires sociales – consultations des partenaires sociaux et nouveautés politiques récentes

La DG EMPL présente brièvement des informations sur l'adoption du programme de travail de la DG EMPL pour 2012.

Conclusion: un exposé détaillé sera présenté à la prochaine réunion, en février 2012, concernant le programme de travail de la DG EMPL et les consultations des partenaires sociaux y compris l'évaluation d'impact.

7. Projets

M. Luc Triangle (FSE:THC) présente les projets dirigés par les syndicats:

a. Conseils sur les compétences

Le Conseil européen sur les compétences pour le textile, l'habillement et le cuir sera établi le 6 décembre 2011 – il s'agit d'un point très important pour les fédérations du textile et du cuir de l'UE (FSE:THC, COTANCE et Euratex).

Le Conseil sur les compétences sera géré par les trois partenaires sociaux qui établiront un réseau d'experts.

Dans certains pays et secteurs, des observatoires nationaux sont déjà en activité au niveau national. Bien que les mécanismes de travail varient selon les États membres, leur objectif d'attirer de jeunes travailleurs dans le secteur est le même. Le portail web du Conseil sur les compétences du secteur THC de l'UE sera lancé le 6 décembre et sera accessible à tous les experts, auxquels il permettra d'échanger les meilleures pratiques.

b. OIRA - évaluation des risques en ligne pour la santé et de la sécurité au travail

Ce projet ne fait que commencer. Il vise à élaborer un outil en ligne pour les PME. La sélection des experts est en cours.

Les partenaires sociaux devront identifier leur animateur et trois experts de chaque côté. Il est essentiel de désigner le responsable concernant cet outil.

M. Gonzalez-Quijano (Cotance) émet quelques suggestions sur la méthode d'utilisation de cet outil. Il pourrait peut-être être présenté sur DVD plutôt qu'en ligne étant donné la faible maîtrise des outils informatiques chez les PME du secteur.

c. Changement climatique

Ce projet touche à sa fin et traite de l'impact du changement climatique sur le secteur du textile, auquel est associé le secteur du cuir. La table ronde sera organisée le 10 janvier 2012 et réunira les experts d'Euratex, de la Cotance et de la FSE:THC qui examineront un projet de rapport. La conférence finale aura lieu le 26 janvier 2012.

Projets dirigés par la COTANCE

a. Transparence de l'origine et/ou traçabilité des matières premières

Durant la première phase de ce projet, une enquête a été menée auprès d'entreprises pour examiner l'approvisionnement en matières premières et leur traçabilité. La phase de préparation englobe également l'élaboration de plusieurs notes d'information. Les organisations d'employeurs sont responsables de la préparation des notes d'information sur les techniques de traçabilité existantes, sur les méthodes permettant de retrouver ou d'identifier l'origine du cuir et des peaux. Les syndicats ont pour tâche de recenser dans les médias les nouvelles qui jettent un jour défavorable sur l'industrie en raison du manque de transparence ou de traçabilité des matières premières. La principale manifestation aura lieu en Espagne, à l'assemblée générale de la Cotance. Ce projet a abouti à une recommandation d'action future qui sera soumise au présent comité.

b. Rapport social et environnemental III

Ce projet comprendra le premier rapport social et environnemental européen qui sera prêt l'année prochaine. Il doit commencer dans deux jours. La principale manifestation aura lieu en septembre 2012 à Bucarest.

c. Transparence - «Assurance de l'origine - l'expérience du secteur de la fourrure» – exposé de M. Mike Moser, directeur de la communication, Fédération internationale du commerce de la fourrure

La présentation PowerPoint est jointe.

M. Moser présente un exposé sur l'étiquetage de la traçabilité dans le secteur de la fourrure. M. Gonzalez Quijano souligne l'importance de l'exposé de M. Moser pour le projet de la Cotance sur la transparence et la traçabilité.

En réponse à des questions, M. Moser fournit des explications complémentaires sur le financement du programme d'étiquetage et de promotion de l'industrie qui provient d'une contribution spécifique perçue aux ventes aux enchères de fourrure. D'autres explications sur l'industrie de la fourrure sont données sur le site web suivant: <http://www.iff.com/>.

Conclusions: de nombreuses activités sont au programme – certains projets feront une différence dans ce secteur. Il est donc important de veiller à ce qu'ils commencent bien et soient mis en œuvre comme il se doit (par exemple le Conseil européen sur les compétences).

8. Dates pour 2012

Les réunions auront lieu en 2012 aux dates suivantes:

1^{er} février – réunion du groupe de travail

29 mai – réunion du groupe de travail

26 novembre – séance plénière.